



VOUS AVEZ CHOISI L'ÉTINCELLE !

C'est la première fois que vous y venez ? La deuxième ? La troisième ou peut-être plus ? Sachez que notre équipe fera l'impossible pour que vous passiez un agréable séjour. L'Étincelle est avant tout un centre plein air familial. Attendez-vous donc à être sollicité de toutes parts, principalement pour vous amuser mais aussi pour rincer la vaisselle ou pour avoir une complicité particulière ... bref la liste est longue. Chose certaine, votre participation donnera toute sa couleur au **Centre Plein Air L'Étincelle**. Votre implication et votre compréhension enrichiront votre séjour et celui des autres. Pour assurer un séjour agréable à tous les vacanciers et au personnel du Centre, il est primordial de suivre les règles établies, d'être cordial, courtois et respectueux dans toutes nos relations avec les autres. Si d'aventure il survenait une situation épineuse, la direction du Centre se fera un devoir d'être à l'écoute et de faire en sorte que tout entre dans l'ordre rapidement pour le mieux-être de la collectivité. *«La vie communautaire comporte ses exigences!»*

HÉBERGEMENT

Les bâtiments destinés à l'hébergement des familles sont respectivement : Le chalet **Du Lac** comprend 7 chambres pour une capacité d'accueil de 32 à 39 personnes. Le chalet **De la Montagne** compte 3 chambres pour une capacité d'accueil de 9 à 12 personnes et le chalet **Du Ruisseau** compte 4 chambres pour une capacité d'accueil de 11 à 15 personnes. Le chalet **Communautaire**, peut héberger de 32 à 39 personnes en 7 chambres. Le chalet **Belhumeur** peut héberger de 10 à 14 personnes en 4 chambres.

Les familles dont le nombre de participants au séjour ne comble pas la capacité d'une chambre doivent s'attendre à possiblement la partager avec une autre petite famille compatible pour un jumelage.

SERVICE ALIMENTAIRE

Les repas sont servis pour l'ensemble des familles à la cafétéria du chalet **Communautaire** et ou du chalet **Du Lac**. Le service alimentaire est assuré par le personnel du traiteur «Le Paradis du Gourmet», préparation et service.

Horaire des repas : Déjeuner : 8h00 - Dîner : 12h00 - Souper : 17h15

Des collations sont prévues en après-midi (15h) et en soirée. Il y a dans chaque chalet un réfrigérateur commun dans lequel vous pouvez mettre des boissons, collations et autres qui nécessitent d'être mis au froid.

Pour ceux d'entre vous qui ne le sauraient pas, notre belle et bonne eau provient d'un puit artésien, elle est excellente pour la consommation. De plus, sachez qu'elle fait l'objet d'évaluations régulières.

Chaque famille est responsable de voir à ce que sa vaisselle utilisée lors des collations et/ou en dehors des repas soit propre. Nous fournissons : les linges à vaisselles, les lavettes, les plats à vaisselle, le savon à vaisselle et l'eau de javel. Pour ce qui est de laver la vaisselle au repas, un rinçage suffit car l'équipe de cuisine s'occupe de passer celle-ci au lave-vaisselle/stérilisateur.

SERVICE DE BUANDERIE

Un service de buanderie est à votre disposition au chalet **Du Lac** et du **Communautaire** quand ce dernier est utilisé en camp familial. Il faut prévoir un cout par lavage et par séchage.

RÈGLES DE SÉJOUR

Route : Pour la sécurité et le bien-être de tous, les enfants doivent toujours être accompagnés d'un adulte (parent ou animateur) pour la traverse de la route et autres déplacements sur le site.

Baignade : La baignade est autorisée qu'à l'intérieur des limites définies à cette fin et que lorsqu'un sauveteur aquatique est en fonction aux heures d'ouvertures affichées. Sur les quais et dans les embarcations le port de la veste de flottaison individuelle (VFI) est obligatoire.

Boisson : Il est permis de consommer des boissons alcoolisées dans ou à proximité des chalets. (À l'extérieur, SVP utiliser des contenants de plastique ou canette). Telle consommation n'est pas permise dans les aires publiques et pendant la pratique d'activité plein air. Il est entendu que la modération est de mise et qu'en aucun temps le bon jugement et sens des responsabilités de la personne ne doivent pas être affectés. Les personnes en état d'ébriété ne seront pas tolérées.

Visiteurs : En aucun temps, les familles ne sont autorisées de recevoir des visiteurs sur le site durant leur séjour.

Cigarette : Nous devons appliquer la législation sur le tabac. Lors de la réunion d'accueil, nous vous indiquerons les endroits où il sera possible de fumer hors de la présence des enfants.

COMMUNICATION

Sachez que l'émission et la réception d'appel par téléphone cellulaire est possible sur le site du Centre selon votre fournisseur de service. Il est cependant possible de recevoir des appels dans chacun des chalets (avisez les vôtres du nom du chalet) et de placer des appels locaux ou d'urgence (911) par l'utilisation du système téléphonique interne du Centre. L'accès à notre réseau Wi-Fi est possible en dehors des heures de travail, uniquement dans l'environnement du bureau d'accueil.

ANIMATION

Le rôle est d'animer des activités variées avec leur petit ou grand groupe. Ils sont structurés et ont besoin de votre complicité pour stimuler les enfants à participer aux activités et en profiter pleinement.

Le (la) coordonnateur (trice) à l'animation voit au bon déroulement des activités. Il (elle) transmet les messages au groupe lors des rassemblements et fait des appels concernant l'organisation. C'est à lui (elle) que vous devez vous adresser pour vos besoins en animation, en matériel d'animation ou pour émettre des commentaires.

L'animateur (trice) est maître de son équipe, il (elle) a besoin d'être respecté dans ses interventions ou dans sa façon d'animer afin de garder sa crédibilité auprès des enfants. Vos commentaires constructifs, formulés en toute discrétion et dans le plus grand respect sont toujours les bienvenues.

LES ACTIVITÉS

La programmation des activités est axée selon les besoins des différents groupes d'enfants. Ces derniers sont repartis par groupe d'âge et sont encadrés par un animateur (trice). Les activités sont reliées à une thématique, histoire d'ajouter un peu à l'ambiance et contribuer à emmagasiner des souvenirs mémorables du séjour.

Une garderie est disponible pour les enfants de 6 mois à deux (2) ans.

MATÉRIEL À APPORTER POUR LE SÉJOUR

LE TROUSSEAU : Jeans, pantalons, shorts, T-Shirts, chandails chauds, pyjamas, bas, sous-vêtements, maillots et serviettes de bain, chapeau de soleil, souliers de course ou de marche (2 paires), sandales, bottes de pluie, imperméable, coupe-vent, sac de couchage ou literie, taies d'oreiller, serviettes, débarbouillettes, articles de toilette, chasse moustiques, crème solaire, un verre de plastique (usage personnel), mouchoirs de papier et carte d'assurance maladie.

FALCULTATIF : Livres de lecture, lampe de poche.

N.B. Se munir d'articles non dispendieux, car le Centre Plein Air L'Étincelle n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

BON SÉJOUR AU CENTRE PLEIN AIR L'ÉTINCELLE!

270 Lac Long Sud, Saint-Alphonse Rodrigue, (450) 883 – 5376

infos.etincelle@xplornet.com

www.cpaetincelle.com